



COMMUNIQUE
DE PRESSE
→10 juillet 2015

©Michel JOLY

INSCRIPTION DES CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Les Bourguignons ont fêté le Patrimoine mondial autour d'une grande « Paulée » champêtre

Ils étaient plus de 2000 réunis au Château de Meursault ce jeudi 9 juillet, pour célébrer autour d'une grande Paulée champêtre l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO... Grand public, élus, viticulteurs, entrepreneurs... tous réunis autour d'un même sourire et « fiers d'être bourguignons » !

Les élus du territoire ont d'abord rendus hommage à l'engagement de tous. Ils ont ensuite évoqué l'honneur pour le site des Climats de Bourgogne de faire désormais parti des trésors de l'humanité. « Cette inscription est une belle victoire, qui s'ouvre sur l'avenir. Il y aura désormais l'avant et l'après inscription. » souligne Aubert de Villaine, Président de l'association qui a porté le dossier d'inscription au Patrimoine mondial.



©Michel JOLY

www.climats-bourgogne.com

Place ensuite à la fête et à un immense pique-nique... auquel se sont bien sûr invitées quelques bonnes bouteilles de Climats, comme le veut la tradition de la Paulée bourguignonne (repas de fin de vendanges au cours duquel chaque invité apporte sa bouteille pour la partager avec les autres convives).

Musique, animations pour les enfants, intronisation de l'association des Climats de Bourgogne à la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, «juro» collectif pour lequel les élus du territoire ont symboliquement prêter serment et fidélité aux valeurs universelles portées par les Climats de Bourgogne... avant un immense ban bourguignon entonné par la foule! La soirée s'est achevée en apothéose par un feu d'artifice au cœur des vignes.

Un moment inoubliable pour une date historique pour la Bourgogne !

« Il y a des victoires qui sont belles mais sans lendemain. Cette inscription est une belle victoire mais qui s'ouvre sur l'avenir. Il y aura désormais l'avant et l'après inscription. Il est évident qu'être ainsi distingué crée forcément des devoirs dans la gestion d'un patrimoine précieux dont la dégradation serait regardée comme une perte pour l'humanité. Mais ce qui est important, au-delà de toutes les actions concrètes qui pourront être menées pour conserver ce patrimoine, c'est surtout l'installation d'un état d'esprit. Notre vignoble est un outil de travail, nous ne voulons en aucun cas le figer ou le sanctuariser, c'est un site vivant et qui est de plus en si bonne santé qu'il a pu être inscrit. Il nous appartient aujourd'hui de le conserver ainsi, vivant, ouvert sur le futur mais fort de ses valeurs qu'aujourd'hui, l'Unesco a reconnues comme faisant partie du Patrimoine mondial de l'Humanité. »

Aubert de Villaine, viticulteur et Président de l'association pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

CONTACT PRESSE : Association pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial
Delphine MARTINEZ, port. 06 31 42 13 50
communication@climats-bourgogne.com



Un pique-nique géant sous le signe de la « Paulée »



En présence de Bernard PIVOT, Président du Comité de soutien



www.climats-bourgogne.com